

Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2022

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au Conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la
Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DES-LACS (la « Municipalité »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2022 et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DES-LACS au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DES-LACS inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Municipalité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Municipalité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Municipalité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Municipalité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Municipalité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Municipalité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Amyot Gélinas, s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés

Catherine Millette

CATHERINE MILLETTE, CPA auditrice

AMYOT GÉLINAS, s.e.n.c.r.l.

Saint-Jérôme, 29 juin 2023

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		Réalisations 2021	Budget 2022	Réalisations 2022		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus						
Fonctionnement	1	7 972 623	7 799 981	7 555 278	561	7 555 839
Investissement	2	1 364 239		160 156		160 156
	3	9 336 862	7 799 981	7 715 434	561	7 715 995
Charges	4	8 081 082	7 515 427	8 927 736	378	8 928 114
Excédent (déficit) de l'exercice	5	1 255 780	284 554	(1 212 302)	183	(1 212 119)
Moins : revenus d'investissement	6	(1 364 239)	()	(160 156)	()	(160 156)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	(108 459)	284 554	(1 372 458)	183	(1 372 275)
Éléments de conciliation à des fins fiscales						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	1 104 728		1 209 174		1 209 174
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9					
Remboursement de la dette à long terme	10	(126 268)	(257 910)	(157 463)	()	(157 463)
Affectations						
Activités d'investissement	11	(134 805)	()	(172 453)	()	(172 453)
Excédent (déficit) accumulé	12	13 801	(26 644)	322 101	8 496	330 597
Autres éléments de conciliation	13			13 266		13 266
	14	857 456	(284 554)	1 214 625	8 496	1 223 121
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15	748 997		(157 833)	8 679	(149 154)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2022

		2021	2022	2021
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	1 023 275	(34 366)	16 577
Débiteurs	2	3 815 270	3 282 374	3 283 953
Placements de portefeuille	3			
Autres	4	167 448	216 557	216 557
	5	5 005 993	3 464 565	3 517 087
Passifs				
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6			
Dette à long terme	7	4 395 169	4 143 211	4 143 211
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8			
Autres	9	1 308 775	3 845 146	3 846 498
	10	5 703 944	7 988 357	7 989 709
Actifs financiers nets (dette nette)	11	(697 951)	(4 523 792)	(4 472 622)
Actifs non financiers				
Immobilisations corporelles	12	16 805 425	19 361 400	19 361 400
Autres	13	165 344	222 908	222 908
	14	16 970 769	19 584 308	19 584 308
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	15	1 622 641	87 398	138 568
Excédent de fonctionnement affecté	16	4 729	5 629	5 629
Réserves financières et fonds réservés	17	254 751	195 674	195 674
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	18 (89 297)(76 031)(76 031)(
Financement des investissements en cours	19	(92 759)	(2 487 455)	(2 487 455)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20	14 572 753	17 335 301	17 335 301
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	21			
	22	16 272 818	15 060 516	15 111 686
				16 323 805

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS**
AU 31 DÉCEMBRE 2022

		2022	2021
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Fonds environnemental	23	5 629	4 729
▪	24		
▪	25		
▪	26		
▪	27		
▪	28		
▪	29		
▪	30		
▪	31		
	32	5 629	4 729
Organismes contrôlés et partenariats ¹	33		8 496
	34	5 629	13 225
Réserves financières et fonds réservés			
Administration municipale			
Organismes contrôlés et partenariats ¹	35	195 674	254 751
	36		
	37	201 303	267 976

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S15 et S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2022

		2022
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	4 513 554
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	6 186 018

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2022

		2022	2021
		Total consolidé	Total consolidé
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4		
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	632 800	742 800
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	1 609 856	1 657 320
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	1 903 648	1 995 792
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9		
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	4 146 304	4 395 912

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		Réalizations 2021	Budget 2022	Réalizations 2022	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Fonctionnement					
Taxes	12	5 620 948	6 128 689	6 111 046	6 111 046
Compensations tenant lieu de taxes	13				
Quotes-parts	14				
Transferts	15	212 614	174 770	184 116	184 116
Services rendus	16	212 898	223 427	232 893	232 893
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	1 647 823	1 117 450	882 586	882 695
Autres	18	278 340	155 645	144 637	145 089
	19	7 972 623	7 799 981	7 555 278	7 555 839
Investissement					
Taxes	20				
Quotes-parts	21				
Transferts	22	1 331 271		129 085	129 085
Autres	23	32 968		31 071	31 071
	24	1 364 239		160 156	160 156
	25	9 336 862	7 799 981	7 715 434	7 715 995

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2022	Réalizations 2022			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2022	2021
Administration générale	1	1 262 651	1 310 358	53 148	1 363 506	1 363 884	1 463 559
Sécurité publique							
Police	2	892 679	912 910		912 910	912 910	840 937
Sécurité incendie	3	514 725	545 068	146 278	691 346	691 346	580 152
Autres	4	51 300	47 635		47 635	47 635	6 683
Transport							
Réseau routier	5	2 183 633	2 275 531	900 144	3 175 675	3 175 675	2 940 545
Transport collectif	6	30 502	30 502		30 502	30 502	20 743
Autres	7						
Hygiène du milieu							
Eau et égout	8						
Matières résiduelles	9	614 988	607 985	14 412	622 397	622 397	642 949
Autres	10	427 690	450 575		450 575	450 575	355 805
Santé et bien-être	11						
Aménagement, urbanisme et développement							
Aménagement, urbanisme et zonage	12	388 090	362 956	4 749	367 705	367 705	352 938
Promotion et développement économique	13	78 586	87 119		87 119	87 119	67 733
Autres	14						
Loisirs et culture	15	947 299	961 635	90 443	1 052 078	1 052 078	891 763
Réseau d'électricité	16						
Frais de financement	17	123 284	126 288		126 288	126 288	87 061
Effet net des opérations de restructuration	18						
	19	7 515 427	7 718 562	1 209 174	8 927 736	8 928 114	8 250 868
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20		1 209 174 (1 209 174)			
	21	7 515 427	8 927 736		8 927 736	8 928 114	8 250 868

Extrait du rapport financier, page S28